

# La ministre Simonis en guerre CONTRE LES PROXÉNÈTES

► La ministre PS du droit des femmes veut qu'ils soient systématiquement poursuivis

► En Belgique, il semble en être de la prostitution et du proxénétisme comme du cannabis : la plupart des citoyens ne savent pas si la chose est tout à fait légale, ou vraiment interdite. Ce flou peu artistique profite clairement aux proxénètes, rarement poursuivis et condamnés par la justice belge.

Isabelle Simonis (PS), ministre en charge du droit des femmes, veut y mettre un terme. Elle nous livre une véritable charge contre l'exploitation des femmes via la prostitution. "Je veux qu'on punisse les proxénètes et les personnes qui détiennent les maisons closes", résume la ministre. "Ce sont des exploiters, qui génèrent des situations d'exploitation de personnes. Je vais dans un premier temps réunir des acteurs du monde judiciaire et as-

sociatif pour une réflexion afin de mieux appliquer la loi qui existe déjà. Et ensuite arriver à une attitude plus ferme, pour mieux poursuivre les proxénètes. Il faut également travailler en amont pour encourager les victimes, les prostituées, à déposer plainte."

Ce jeudi, elle organise ainsi un colloque, à la Cité Miroir de Liège, à destination du secteur judiciaire et des travailleurs sociaux. L'objectif : trouver des solutions et agir pour faire enfin appliquer correctement l'article 380 du Code pénal.

**SELON LES DERNIÈRES** données fournies par le cabinet Simonis, on dé-

nombre 1.261 faits directement liés au proxénétisme par an : 866 faits d'incitation à la débauche, dont un tiers rien qu'à Bruxelles, et autour de 375 faits d'exploitation de la débauche. "Mais seule une part infime des proxénètes sont condamnés", rappelle le cabinet de la ministre, qui précise la problématique. "En pratique, la prostitution n'est pas illégale dans notre pays.

C'est le proxénétisme, le fait de gagner de l'argent en prostituant un autre être humain, qui l'est. Mais au vu du faible nombre de plaintes et de la difficulté d'établir des preuves, très peu de personnes sont condamnées. Il faut pour cela prouver que les proxénètes génèrent un profit anormal grâce à la prostitution, alors qu'ils se prétendent gérants d'hôtel qui se contentent de louer des chambres, tenanciers de bar ou de salon de massage. Et qu'ils déclarent les prostituées en tant que serveuse, ou danseuse."

En Belgique, on estime de 15 à 20.000 le nombre de prostituées. "Par extrapolation, 80 % du phénomène de prostitution est concerné par le proxénétisme", nous assure le cabinet de la ministre.

C'est à cette impunité que la ministre veut mettre fin. Pour cesser de fermer les yeux sur ce phénomène qui force sexuellement et économiquement des femmes prostituées.

Adrien de Marneffe

"80 % du phénomène de prostitution concerné par le proxénétisme"

## LA PHRASE

*"Je veux que l'on punisse les proxénètes ainsi que les personnes qui détiennent des maisons closes. Ce sont des exploiters"*

Isabelle Simonis

## "JE NE FAIS QUE LOUER LA CHAMBRE AU CLIENT"

► Dominique Alderweireld, alias Dodo la Saumure, défend sa "profession"

► Dominique Alderweireld, alias Dodo la Saumure, est gérant de maison close.

Il a lui-même été condamné à 5 ans avec sursis pour proxénétisme, il y a quatre ans. La position de la ministre Simonis le laisse perplexe. Il nous livre sa vision très personnelle de la situation. "Contrairement aux policiers, les politiques ne savent pas grand-chose de la situation sur le terrain, dans les bordels. La position de la ministre, je la prends comme une attaque de féministes, je suis contre. Selon l'article 380 du Code pénal, les bordels sont in-

terdits. Mais la jurisprudence européenne nous dit notamment que c'est autorisé lorsque cela s'inscrit dans une coutume du pays et si toute la recette va à la fille. C'est le cas chez moi. Les filles sont indépendantes. Je me contente de louer la chambre au client, au prix de 40 à 50 euros la demi-heure. Et je verse ensuite à la fille son dû, intégralement. Je ne garde rien de plus pour moi, en dehors d'un montant fixe pour les frais de ménage et nettoyage de la chambre. C'est plus simple ainsi, car la majorité des clients paient par carte de banque et les filles ne

sont évidemment pas équipées d'un lecteur de carte", assure M. Alderweireld. "Je connais moins la situation à Bruxelles. Mais penser que les filles qui travaillent dans un bordel sont contraintes de travailler, c'est un mythe. Bien sûr, elles ne font pas ce travail par amour ou plaisir, mais pour l'argent. Les mauvaises gagnent 2.000 euros par mois, les bonnes, 7.000 euros. Elles sont très peu nombreuses à quitter le métier. Après, si chez elles, leur homme veut jouer les macs, je ne peux rien faire. Moi, ce que je peux as-

*sur, c'est que je n'en vois jamais venir ici. Sinon, j'appelle immédiatement la police."*

Il identifie un autre problème: la drogue. *"Plus que le mac, c'est le dealer qui pose problème. Je précise que je ne tolère pas la drogue dans mes établissements. De nombreuses filles, comme par exemple celles qui se prostituent en rue à Charleroi, sont davantage contraintes par leur besoin de drogue que par un proxénète. C'est cela qui les contraint au travail, bien davantage que le proxénète."*

*Je précise que je ne tolère pas la drogue dans mes établissements. De nombreuses filles, comme par exemple celles qui se prostituent en rue à Charleroi, sont davantage contraintes par leur besoin de drogue que par un proxénète. C'est cela qui les contraint au travail, bien davantage que le proxénète."*

**COMME NOUS** vous le révé- lions dans une précédente édi- tion, Dominique Alderweireld est aussi président de la Fédération des exploitants de maison de prostitution, un syndicat qu'il a lui-même fondé et qui regroupe trois administrateurs au total.

*"Le syndicat est déclaré depuis 15 jours. Nous sommes déjà inter- venus à deux reprises. Notamment dans le cas de personnes qui louaient une maison à des filles. Nous avons dû clarifier la situa- tion avec la police, qui fait parfois du zèle sans bien connaître la loi européenne."*

AdM

## MINEURS ILLÉGAUX EXPLOITÉS

### ▣ Entre 25 et 40 % des MENA sont forcés à se prostituer

► Ce mercredi, une étude de Claude Moniquet sera présen- tée à la presse à Bruxelles. Le thème? *"Traite des êtres hu- mains, exploitation sexuelle et prostitution: le poids du crime organisé"*.

Viviane Teitelbaum, la prési- dente du Conseil des Femmes Francophones de Belgique, a accepté de dévoiler quelques chiffres et informations con- cernant le proxénétisme.

*"On estime qu'entre 700.000 et 2 millions de personnes se- raient, chaque année, victimes de la traite d'êtres humains", ré- vèle-t-elle. "Il s'agit de chiffres relatifs à l'espace Schengen",*

précise la présidente du Con- seil des Femmes.

Toutes ces personnes ne se- raient pas exploitées à des fins sexuelles. *"Cependant, cela reste la grande majorité, 90% d'entre elles le sont",* déplore-t-elle.

#### —MINEURS EXPLOITÉS—

Si elle refuse à dévoiler plus d'informations pour ne pas nuire à l'annonce qui sera faite ce mercredi, elle cite des cas de proxénétisme sur mi- neur. Elle évoque avec nous *"un chiffre qui fait mal, qui pro- vient d'une source policière, de 2016."*

Elle poursuit : *"En Belgique,*

*il y a un nombre significatif de mineurs isolés en situation illé- gale qui sont exploités sexuelle- ment. Entre 25 et 40 % de ces mi- neurs sont contraints et forcés à la prostitution."*

En 2015, plus de 5.000 MENA sont arrivés en Belgi- que. Donner un nombre con- cernant ces mineurs non-ac- compagnés est difficile. Beau- coup disparaissent, certains ne sont jamais repérés par les services sociaux ou services de police. Selon Europol, quel- que 10.000 mineurs étrangers non-accompagnés ont dis- paru ces deux dernières an- nées en Europe. Faibles, ces enfants sont malheureuse- ment une cible des proxénètes et des pédophiles.

L.C.C.

**XRESSO****Grégoire Théry**

Directeur de Cap international (pour l'abolition de la prostitution), spécialiste de la prostitution bruxelloise

**"7.500 euros de loyer pour une vitrine"****1 Quel est votre rôle ?**

*"Je me rends régulièrement sur les lieux de prostitution à Bruxelles, place de l'Yser, avenue Louise et rue d'Aerschot. Je rencontre et aide des prostituées lors de permanences sociales."*

**2 Que pensez-vous de la situation ?**

*"En Belgique, contrairement à la France, l'impunité des proxénètes est bien plus forte. Cela donne des situations terribles. Prenez la rue d'Aerschot : une*

*prostituée doit payer 250 euros par tranche de 12 heures dans la vitrine. Cela fait 7.500 euros à payer chaque mois avant de gagner son premier euro. Elle doit donc avoir 150 clients par mois, ou cinq par jour, avant de commencer à gagner sa vie. Connaissez-vous d'autres métiers où un professionnel doit s'affranchir de pareil loyer ? D'autant que ces femmes sont souvent étrangères, originaires des communautés roms de Bulgarie, des campagnes roumaines, parfois du Maroc, ou d'Albanie. Elles doivent parfois, en plus, rembourser leur passeur, un proxénète, et envoyer de l'argent dans leur famille. Il y a peu, nous avons accompagné une prostituée roumaine de 19 ans qui voulait s'échapper. Elle venait de commencer. Son mac lui avait pris 3.000 euros en 10 jours. Il ne lui a laissé que 8 euros par jour pour vivre. Quand nous recevons ces fem-*

*mes, elles sont en détresse, souvent victimes de violences sexuelles. Les clients et les proxénètes recherchent toujours la nouveauté, et si elles brassent de l'argent au début, c'est plus compliqué avec le temps qui passe. Elles se retrouvent coincées dans un cercle infernal. Si elles en sortent, c'est souvent dans un état pire qu'en commençant."*

**3 Que font les pouvoirs publics ?**

*"À Schaerbeek, j'ai calculé que la commune gagnait 2 millions d'euros par an en recettes fiscales grâce à la prostitution. Par contre, ils sont moins généreux quand il s'agit de trouver des fonds pour venir en aide aux prostituées. Ce qu'il manque, c'est de la volonté politique. À mon sens, la loi actuelle suffit. Il faut simplement la faire respecter."*

Interview > AdM